

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**Les principales organisations de protection de la santé et de l'environnement demandent au gouvernement d'enrayer l'exposition du public au BPA
Des preuves scientifiques établissent un lien entre l'exposition à de faibles doses de cette substance et le cancer, le diabète, l'obésité et des troubles de la fonction reproductrice et du développement du cerveau**

Ottawa, le 1^{er} novembre 2010 – Treize des plus importantes organisations canadiennes œuvrant à la protection de la santé et de l'environnement ont fait aujourd'hui une déclaration conjointe demandant au gouvernement fédéral d'éliminer les principales sources d'exposition au bisphénol A (BPA), évoquant les liens entre l'exposition à des doses – même faibles – de cette substance et plusieurs maladies chroniques importantes.

« Nous avons procédé à une revue de la littérature scientifique qui comprend des douzaines d'études effectuées sur des animaux et quelques études portant sur les humains. De solides preuves scientifiques établissent un lien entre l'exposition à de faibles doses de BPA et l'augmentation des risques de développer un cancer du sein, de la prostate et du testicule, de subir des altérations de la fonction reproductive, du métabolisme des sucres et des graisses liées à l'obésité et au diabète, et de subir des effets néfastes sur le développement du cerveau », indique Kathleen Cooper, chercheuse principale pour l'Association canadienne du droit de l'environnement.

« Telle une mise en garde, les résultats scientifiques nous montrent que les perturbateurs endocriniens comme le BPA pourraient avoir des impacts sur l'ensemble de la durée de l'existence lorsque l'exposition à cette substance survient durant les stades vulnérables du développement, notamment *in utero* », dit Lynn Marshall, M.D., médecin de famille et présidente de l'Institut de santé environnementale du Canada.

« Les données sur les perturbateurs endocriniens tels que le BPA suggèrent qu'il est nécessaire d'augmenter la portée de nos efforts en matière de prévention des maladies chroniques de manière à inclure l'exposition aux substances chimiques parmi les multiples facteurs de risque de maladies chroniques », indique Liz Haugh, présidente de l'Association pour la santé publique de l'Ontario.

Les organisations signataires reconnaissent que le fait que le Canada considère le BPA comme étant toxique par voie de loi fédérale constitue un premier pas dans la bonne direction, et demandent que des actions immédiates soient entreprises. Par l'entremise de cinq recommandations, leur déclaration demande de mettre fin à toute forme d'utilisation du BPA reliée aux aliments et aux boissons, et réclame des réformes afin d'améliorer l'évaluation et la réglementation des perturbateurs endocriniens et de rendre obligatoire la déclaration des perturbateurs endocriniens connus sur les étiquettes des produits de consommation.

Point de mire sur le bisphénol A : Déclaration des organisations de protection de la santé et de l'environnement sur les perturbateurs endocriniens est disponible, en français et en anglais, au : <http://www.healthyenvironmentforkids.ca/>.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Kathleen Cooper, Association canadienne du droit de l'environnement, (705) 341-2488

Lynn Marshall, M.D., Institut de santé environnementale du Canada, (905) 845-3462; (416) 526-4576

Connie Uetrecht, Association pour la santé publique de l'Ontario, (416) 367-3313, poste 226

Erica Phipps, Partenariat canadien pour la santé des enfants et l'environnement, (212) 874-0257